

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

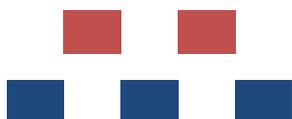
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 08908
Numéro SIREN : 382 357 721
Nom ou dénomination : PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt 34775



FOOTBALL



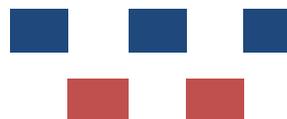
PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

24, rue du Commandant Guilbaud
75016 PARIS
RCS de Paris : 382 357 721

Etats Financiers

au 30/06/2021

Certifiés conformes:



DocuSigned by:

Nasser AL-KHELAÏFI

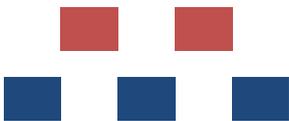
195B1B61282D415...

Monsieur Nasser A. AL-KHELAÏFI
Président Directeur Général

- 1 -

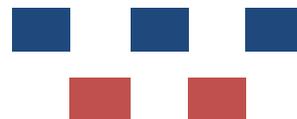


FOOTBALL



BILAN

au 30/06/2021



PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Brut (N)	Amortissements / Dépréciations	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	13 985 237	9 318 588	4 666 649	2 470 193
Fonds commercial				
Indemnités de mutation	811 787 348	578 424 919	233 362 429	349 095 882
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	581 743		581 743	1 207 818
TOTAL immobilisations incorporelles :	826 354 328	587 743 507	238 610 821	352 773 893
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	7 438 156	7 411 215	26 941	21 476
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 537 379	1 415 050	122 329	122 645
Autres immobilisations corporelles	24 326 939	19 529 010	4 797 928	5 975 314
Immobilisations en cours			-	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	452		452	67 555
TOTAL immobilisations corporelles :	33 302 926	28 355 275	4 947 651	6 186 989
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	93 432 035	45 038 440	48 393 595	48 393 596
Créances rattachées à des participations	109 358 647		109 358 647	
Autres titres immobilisés			-	
Prêts	5 911 890		5 911 890	4 354 815
Autres immobilisations financières	1 616 837		1 616 837	1 615 292
TOTAL immobilisations financières :	210 319 408	45 038 440	165 280 968	54 363 703
ACTIF IMMOBILISÉ	1 069 976 663	661 137 222	408 839 441	413 324 585

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	-	-	-	-
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	394 000		394 000	401 716
Créances clients et comptes rattachés	241 170 562	21 802 904	219 367 657	240 466 126
Autres créances	162 584 335	3 454 960	159 129 375	278 674 337
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	404 148 897	25 257 864	378 891 032	519 542 179
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	20 288		20 288	20 288
Disponibilités	86 228 927		86 228 927	63 025 434
Charges constatées d'avance	1 396 794		1 396 794	1 268 652
TOTAL disponibilités et divers :	87 646 009	-	87 646 009	64 314 374
ACTIF CIRCULANT	491 794 906	25 257 864	466 537 041	583 856 552

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

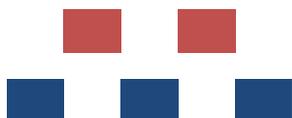
TOTAL GÉNÉRAL	1 561 771 568	686 395 086	875 376 484	997 181 137
----------------------	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	511 499 998	340 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	34 408 383	34 408 383
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	34 000 000	34 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(82 871 154)	42 216 881
Résultat de l'exercice	(225 114 750)	(125 088 034)
TOTAL situation nette :	271 922 478	325 537 229
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	271 922 478	325 537 229
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	3 771 676	6 767 489
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 771 676	6 767 489
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	77 744 030	214 260 654
TOTAL dettes financières :	167 744 030	214 260 654
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	15 842 983	8 061 097
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 501 554	59 268 535
Dettes fiscales et sociales	171 949 191	109 485 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 631 337	144 542 914
Autres dettes	11 076 277	27 227 797
TOTAL dettes diverses :	324 158 358	340 524 817
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	91 936 958	102 029 850
DETTES	599 682 330	664 876 419
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	875 376 484	997 181 137

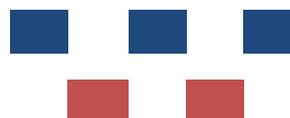


FOOTBALL



COMPTE DE RESULTAT

au 30/06/2021



PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
COMPTE DE RESULTAT

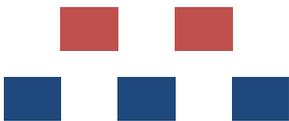
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	518 374 021		518 374 021	492 948 062
Chiffres d'affaires nets	518 374 021	-	518 374 021	492 948 062
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			85 223	67 403
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			26 871 201	24 209 974
Autres produits			19 670 360	24 470 430
PRODUITS D'EXPLOITATION			565 000 807	541 695 869
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			5 712 507	6 630 961
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			91 790 845	100 248 725
TOTAL charges externes :			97 503 351	106 879 686
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			13 118 033	13 525 163
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			409 644 026	342 079 789
Charges sociales			107 596 009	80 408 783
TOTAL charges de personnel :			517 240 035	422 488 571
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 568 903	146 394 864
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 284 136	11 140 246
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 236 003	3 945 390
TOTAL dotations d'exploitation :			155 089 042	161 480 500
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 204 123	6 525 600
CHARGES D'EXPLOITATION			785 154 584	710 899 520
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(220 153 777)	(169 203 651)

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(220 153 777)	(169 203 651)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 295 767	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	493 523	447 741
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	811 274	139 386
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL produits financiers :	2 600 564	587 126
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 200 010	12 857 906
Intérêts et charges assimilées	136 215	39 842
Autres charges financières		
Différences négatives de change	1 453 715	49 120
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL charges financières :	11 789 940	12 946 868
RÉSULTAT FINANCIER	(9 189 376)	(12 359 741)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(229 343 153)	(181 563 393)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 681 944	12 524 336
Produits exceptionnels sur opérations en capital	734 309	44 055 312
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 049 100	4 120 717
TOTAL produits exceptionnels :	17 465 352	60 700 365
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 237 475	724 370
Charges exceptionnelles sur opérations de cession d'actifs	566 663	1 557 731
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 049 100	4 120 717
TOTAL charges exceptionnelles :	14 853 238	6 402 819
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 612 115	54 297 546
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(1 616 289)	(2 177 812)
TOTAL DES PRODUITS	585 066 723	602 983 360
TOTAL DES CHARGES	810 181 473	728 071 394
BÉNÉFICE OU PERTE	(225 114 749)	(125 088 034)

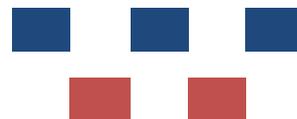


FOOTBALL



ANNEXES

au 30/06/2021





PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL

Société Anonyme Sportive Professionnelle à Conseil d'administration

Au capital de 511.499.998 euros

Siège social : 24, rue du Commandant Guilbaud - 75016 Paris

RCS Paris : 382 357 721

(la « *Société* »)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12 octobre 2021.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

- Comme en 2019/20, la saison 2020/21 a été marquée par les impacts de la crise sanitaire (fermeture des stades notamment) conduisant ainsi le Club à recourir à des mesures d'économies de dépenses (chômage partiel, suspensions de contrats, reports de projets, ...) pour compenser les incidences en termes de revenus, notamment ceux liés à la billetterie et aux hospitalités, en forte diminution du fait de la tenue des matchs à huis clos sur l'ensemble de la saison.
- Sur le plan sportif, au cours de la saison 2020/2021, l'équipe professionnelle masculine du Club a obtenu la seconde place du Championnat de France de Ligue 1 se qualifiant ainsi pour la phase de groupe de la Ligue des Champions pour la dixième saison consécutive. L'équipe s'est également illustrée cette saison en remportant les deux seules compétitions nationales restantes : la Coupe de France et le Trophée des Champions.
- Sur la scène européenne, le Club s'est hissé jusqu'en finale de la Ligue des Champions 2019/20 pour la première fois de son histoire où il s'est incliné contre le Bayern Munich lors du Final 8 joué à Lisbonne en août 2020. Au titre de la saison 2020/21, le Club s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des Champions, stade auquel il s'est incliné face à Manchester City.
- L'équipe professionnelle féminine du Club s'est distinguée en décrochant son premier titre en Championnat de France de première division, se qualifiant par la même occasion pour la prochaine Ligue des Champions. L'équipe a également atteint les stades des demi-finales en Ligue des champions. Les compétitions nationales que sont la Coupe de France et Le Trophée des Championnes n'ont pas été à leur terme compte tenu de la crise sanitaire.
- La saison a été marquée par les arrivées de RAFINHA en provenance du FC Barcelone, de Sergio RICO en provenance du FC Seville (levée d'option), de Danilo PEREIRA en provenance de Futebol Clube do Porto (levée d'option), de Moise KEAN en provenance de Everton FC (mutation temporaire), de Alessandro FLORENZI en provenance de l'AS Roma (mutation temporaire), de Alexandre LETELLIER (arrivée libre) et de Georginio WIJNALDUM (arrivée libre au mois de juin 2021).
- Dans le même temps, les joueurs professionnels suivants ont quitté le Club durant l'exercice 2020/2021 : Edinson CAVANI (fin de contrat), Thomas MEUNIER (fin de contrat), Thiago SILVA (fin de contrat), Eric Maxim CHOUPO-MOTING (fin de contrat), Tanguy KOUASSI (fin de contrat), Adil AOUCHICHE (fin de contrat), JESÉ (résiliation de contrat),

Alphonse AREOLA au Fulham FC (mutation temporaire), Marcin BULKA au FC Cartagena, puis Chateauroux (mutation temporaire), Eric Junior DINA-EBIMBE au Dijon Football (mutation temporaire), Garissone INNOCENT au Stade Malherbe Caen Calvados (mutation temporaire), Arnaud KALIMUENDO au Racing Club de Lens (mutation temporaire), Bandiougou FADIGA au Stade Brestois 29 (mutation temporaire) et MBE SOH au Nottingham Forest Football Club (mutation définitive).

- Au cours de l'exercice, le Club a renouvelé les contrats de NEYMAR, Angel DI MARIA, Keylor NAVAS, Juan BERNAT, Julian DRAXLER, Layvin KURZAWA, Marcin BULKA, Arnaud KALIMUENDO et Thimothée PEMBELE.

- Autres faits marquants :
 - Le Paris Saint-Germain Football a procédé en date du 30 juin 2021 à une augmentation de capital de 171 499 998 euros par l'émission de 50 441 176 actions d'un nominal de 3,40€. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite par son actionnaire majoritaire, la société Qatar Sport Investment, par compensation de créance ;

 - Le Club a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») le 24 août 2020 pour un montant total de 90 millions d'euros avec la Société Générale et la BNP Paribas dans le cadre du dispositif mis en place par le gouvernement français afin d'aider les entreprises et les secteurs d'activités sinistrés à passer cette période de crise exceptionnelle.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Continuité d'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Image fidèle ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels notamment l'application du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Actifs joueurs

2.2.1.1. Actifs joueurs – Inscription à l'actif

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2004-07, les indemnités de mutation versées dans le cadre des transferts de joueurs sont comptabilisées, à la date d'homologation du contrat par la Ligue de Football Professionnel, en immobilisations incorporelles et sont amorties sur la durée totale du contrat dans la limite d'une période de cinq ans, y compris lorsque le joueur prolonge son contrat au-delà de cette période.

2.2.1.2. Actifs joueurs – Test de dépréciation

A la date de clôture, la société reconsidère la valorisation de ces actifs en appréciant s'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Pour la détermination de la valeur actuelle, il est procédé comme suit :

- Si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- Si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable, c'est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage qui est retenue. Si la valeur vénale ne peut pas être déterminée c'est la valeur d'usage qui est retenue

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à deux niveaux :

- au niveau global de l'équipe considérée comme une unité génératrice de trésorerie (flux nets de trésorerie attendus, rapprochement entre résultats passés et obtenus, ...)
- au niveau du joueur en cas de défaillance individuelle (divers critères sont utilisés dont l'inscription du joueur sur les feuilles de match, le nombre de minutes jouées, les performances, l'état physique du joueur, ...).

2.2.1.3. Actifs joueurs – Compléments de Prix

Les compléments de prix prévus au contrat dépendent dans la plupart des cas de conditions de réalisation d'objectifs. Ces compléments sont reconnus au bilan dans les immobilisations incorporelles lorsque ces conditions sont satisfaites et amortis sur la durée résiduelle du

contrat du joueur dans une limite de 5 ans. Dans le cas contraire, les compléments de prix sont mentionnés en engagements hors bilan.

2.2.1.4. Actifs joueurs – Comptabilisation des mutations temporaires

Dans le cas d'une mutation temporaire d'un joueur, l'indemnité de mutation reçue ou versée au titre du contrat de mutation temporaire est comptabilisée en résultat exceptionnel.

2.2.1.5. Actifs joueurs – Comptabilisation des cessions

Lors de la cession d'un joueur, le résultat de cession, ainsi que les éventuels compléments de prix obtenus postérieurement à la cession, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.2.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient, et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, en moyenne de 3 à 5 ans.

Les droits au bail ne sont pas amortis.

2.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité.

Les durées d'utilité retenues sont :

- Pelouse et aménagements : 3 à 5 ans ;
- Matériel Informatique : 3 ans ;
- Installations : 6 à 12 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau et médical : 5 ans ;
- Travaux de voirie, d'aménagements du centre d'entraînement : 8 ans.

2.2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières au 30 juin 2021 correspondent principalement :

- à la créance rattachée à la participation du Paris Saint Germain Football dans la SNC Training Center pour un montant de 109 358 647 euros, correspondant au

financement par le Club du projet lié au futur centre d'entraînement à Poissy, porté par la SNC et dont la fin des travaux est prévue pour l'été 2023 ;

- aux titres de participation en valeur brute des sociétés la SCI La Factory, le PSG Merchandising S.A.S, la S.E.S.E S.A, la SNC PSG Training center, la SASP PSG Handball, la SAS PSG JUDO, la SAS PSG Group, et l'EURL PSG Omnisports. Au 30 juin 2021, la valeur nette est principalement constituée des titres de la SCI La Factory.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, lequel n'inclut pas les frais d'acquisition éventuels directement constatés en charges. Un test de perte de valeur est effectué lors de chaque clôture annuelle. Les titres de participation sont estimés à la valeur d'utilité déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent et le cas échéant, i) les éléments actuels tels que la rentabilité de l'entreprise ou la valeur réelle des actifs sous-jacents (basée sur des indications externes) et ii) les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de développement. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable et que cette dépréciation représente une perte à caractère durable. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Le solde est notamment constitué par la participation à l'effort de construction et des dépôts de garantie pour les locaux administratifs, commerciaux et sportifs du PSG ainsi que par des dépôts de garantie pour les logements mis à la disposition de certains joueurs et joueuses du PSG.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement liées aux loyers.

2.5 Produits constatés d'avance

Les ventes d'abonnements relatifs à la saison 2021/2022 encaissés au 30 juin 2021 sont comptabilisées en produits constatés d'avance pour 2.087.923 euros ; des factures d'hospitalités relatives à la nouvelle saison 2021/2022 ont été établies au cours des mois de mai et juin 2021 pour un montant de 24.065.821 euros ; enfin des factures ont été établies

au mois de juin 2021 pour des sponsors pour un montant de 65.552.187 euros conformément aux échéanciers de facturation prévus au contrat. Le montant résiduel des produits constatés d'avance au 30 juin 2021 s'élève à 231.028 euros et constituent divers services facturés en amont de la prestation.

2.6 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC n°2000-06, les risques et charges identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges prud'homaux et fiscaux et s'élèvent au 30 juin 2021 à 3.771.676 euros.

2.7 Opérations en devises

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en euros à leur date de réalisation au cours du jour. Les dettes et créances en devises sont converties à la clôture de l'exercice au cours du jour. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charges.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable.

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires reconnu sur l'exercice est ventilé comme suit :

Chiffres d'affaires - K€	2020/2021	2019/2020
Droits audiovisuels	203 438	131 571
Billetterie et abonnements	1 566	47 512
Sponsoring et partenariats	298 541	274 473
Hospitalités	10 643	35 429
Autres revenus	4 186	3 963
Total	518 374	492 948

La hausse du chiffre d'affaires lié aux droits audiovisuels est principalement l'effet du décalage de Final 8 de la Ligue des Champions 2019/20 sur la saison 2020/21, celui-ci ayant eu lieu au mois d'août 2020 à Lisbonne.

2.9.1 Droits d'exploitation audiovisuels

Les droits d'exploitation audiovisuels (Ligue 1, Coupe de France et Ligue des Champions) sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la saison au titre de laquelle ils sont attribués, et à mesure de l'avancement des résultats sportifs ou à la date où le classement est définitivement acquis pour la part des droits relative au classement sportif de la saison.

2.9.2 Billetterie et abonnements

Les produits de billetterie sont rattachés à la saison sportive et sont reconnus lorsque les matches sont disputés. Des avoirs sont comptabilisés lors de l'annulation de matches ou de tenue de matches à huis clos dans le cas où un revenu associé avait été reconnu et une somme encaissée.

2.9.3 Sponsoring

Les produits enregistrés au titre du sponsoring sont déterminés par les modalités prévues aux contrats. En général, les contrats prévoient le versement de revenus par saison sportive, soit du 1^{er} juillet au 30 juin.

2.9.4 Hospitalités

Les produits enregistrés au titre des hospitalités proviennent de la vente des loges (billetterie avec prestations) réalisée auprès des entreprises et des particuliers. Les produits

d'hospitalités sont rattachés à la saison sportive et sont reconnus lorsque les matches sont disputés et les prestations de services effectuées.

2.9.5 Autres revenus

Pour les autres activités du club, la réalisation des prestations ou la livraison des produits déclenche la reconnaissance du chiffre d'affaires.

2.10 Autres produits d'exploitation

Les autres produits pour un montant de 19 670 K€ sont principalement composés de :

- La compensation billetterie accordée par l'Etat au titre des pertes de revenus billetterie sur la période juillet - décembre 2020 pour 5 000 K€
- La vente de contenus médias dans le cadre d'un contrat conclu avec Amazon pour un documentaire réalisé sur le Club pour 5 300 K€
- Les droits à l'image facturés aux filiales Paris Saint-Germain Merchandising et Paris Saint-Germain Handball pour respectivement 3 040 K€ et 500 K€
- Les contrats d'échanges de marchandises conclus avec nos partenaires commerciaux

Les transferts de charges pour un montant de 20.859 K€ correspondent principalement aux transferts de charges sur avantages en nature relatifs aux commissions d'agent payées par le club sur l'exercice en lieu et place du joueur pour 20.312 K€.

Les reprises de provisions d'exploitation pour un montant de 6.012 K€ s'analysent comme suit :

- Reprises de provisions pour risques : 4.231 K€ ;
- Reprises de provisions pour dépréciation de créances clients : 1.781 K€.

2.11 Traitement des honoraires des intermédiaires du sport

Conformément à l'avis du CNC 2004/12, les honoraires des intermédiaires du sport sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel sont rattachées les prestations réalisées. Les commissions d'agents peuvent être liées à des conditions de présence du joueur dans l'effectif à des dates données. Dans ce cas, les commissions sont enregistrées en charges dès lors que ces conditions sont remplies.

Lorsque les conditions ne sont pas encore remplies, ces commissions sont mentionnées dans les engagements hors bilan (« Commissions d'agent conditionnées à la présence du joueur »).

2.12 Endettement

Les dettes financières au 30 juin 2021 correspondent :

- au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) souscrit pour 90 millions d'euros avec la Société Générale et la BNP Paribas avec horizon de remboursement final en août 2026, sans échéance prévue sur la saison 2021/2022 ;
- au montant du compte courant avec l'actionnaire majoritaire QSI, qui assure le financement ultime des activités de sa filiale. Outre les apports réalisés sur l'exercice (42,5 millions d'euros apportés sur l'exercice 2020/21, contre 50 millions d'euros sur l'exercice 2019/20), une augmentation de capital en compensation du compte courant a été réalisée le 30 juin 2021 pour 171 499 998 euros ;
- au compte courant avec le PSG Merchandising relatif à des avances et remontées ponctuelles de trésorerie.

3. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} juillet 2011, PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL S.A.S.P est tête de groupe d'une intégration fiscale qui comprend, au 30 juin 2020 la société PSG Merchandising SAS, la société S.E.S.E, la SASP PSG Handball, la SAS Paris Saint-Germain Judo, la SARL Paris Saint-Germain Omnisports et la SASU Paris Saint-Germain Group.

Toutes les filiales sont détenues à plus de 95%.

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée, les économies ou compléments d'impôt sur les sociétés sont conservés par la société mère et sont constatés en produit ou en charge.

Le taux d'imposition applicable au PSG est de 28%

Au 30 juin 2021, le produit d'intégration fiscale est de 951.326 €.

4. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Non applicable.

5. FILALES ET PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à l'exercice (7) affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des capitaux propres par la société (7)	Chiffre d'affaires au dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
a. Filiales françaises											
Paris Saint-Germain Handball SASP	388 800 302	9 766 419 €	100	41 738 442 €	0 €	2 803 384 €		3 329 441 €	-9 240 461 €		
82 av. Georges Lafont 75016 Paris - France		-2 129 610 €	100	3 299 998 €	0 €	2 057 693 €		0 €	-1 403 837 €		
Paris Saint-Germain Judo SAS	840 569 990	11 883 443 €	100	54 496 €	54 496 €	0 €		24 518 988 €	2 327 737 €		
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France	451 680 458	6 004 902 €	100	1 €	1 €	50 254 232 €		12 806 678 €	756 281 €		
PSG Merchandising SAS	379 538 440	-4 265 031 €	100	36 999 €	36 999 €	109 358 647 €		5 962 €	-1 303 297 €		
Société d'Exploitation Sports et Evénements	821 769 740	-4 604 €	100	1 000 €	1 000 €	5 000 €		0 €	-1 834 €		
24 rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris - France	840 527 105	-26 €	0	1 000 €	1 000 €	1 000 €		0 €	0 €		
PSG Training Center SNC	840 535 439										
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France											
PSG Group SAS											
24 rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris - France											
PSG Omnisports EURL											
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France											
b. Filiales étrangères											
PSG Football Asia Pacific Private Ltd	\$51	\$5 -4 122 789	100	\$1	\$1	3 454 960 €		\$5 0	\$5 -1 377 337		
80 rue Pasir Panjang #15-81/82 Mapletree Business City - Singapour 117372											
PSG Saint-Germain Football (Shanghai) Ltd 2203C, 22F Kerry Centre Tower III, No1228 Yan An Mid Road, Jing'an, Shanghai, 2040 - China	40 000 €		100								
PSG Football Americas Inc.	\$1 000		100								
c/o Frankfurt Kurmit Klein&Seitz-P.C 468 Madison Avenue 10th Floor, New York, NY 10022											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SCI La Factory	784 308 197	22 319 785 €	39	48 300 000 €	48 300 000 €			9 172 748 €	3 755 752 €		Clôture au 31 décembre 2020
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											
				0	0	0	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
				0	0	0	0	0	0	0	0
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
				0	0	0	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
				0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)

(2) Pour chaque filiale ou participation, indiquer le pourcentage détenu par la société française. Le cas échéant, la société française a une participation dans une filiale étrangère (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS POST CLÔTURE

Les principaux mouvements de joueurs intervenus lors du mercato d'été 2021 sont les suivants :

Arrivée suite à la fin de son contrat de :

- **MESSI Lionel** ;
- **RAMOS Sergio** ;
- **DONNARUMMA Gianluigi**.

Arrivée dans le cadre d'une mutation définitive de :

- **HAKIMI Achraf** en provenance de l'Inter Milan ;

Arrivée dans le cadre d'une mutation temporaire de :

- **MENDES Nuno** en provenance du Sporting CP ;

Départ en fin de contrat de :

- **FLORENZI Alessandro** (retour de prêt) ;
- **KEAN Moise** (retour de prêt) ;
- **RUIZ Kays**.

Départ dans le cadre d'une mutation définitive de :

- **BAKKER Mitchel** au Bayer Leverkusen.

Départ dans le cadre d'une mutation temporaire de :

- **BULKA Marcin** à l'OGC Nice ;
- **AREOLA Alphonse** au West Ham United FC ;
- **INNOCENT Garissone** au Vannes Olympique Club ;
- **SARABIA Pablo** au Sporting CP ;
- **BALDE Thierno** au Le Havre Athletic Club ;
- **NAGERA Kenny** au Sporting Club de Bastia ;
- **PEMBELE Thimothée** aux Girondins de Bordeaux.

L'exercice 2020/21, toujours marqué par la crise sanitaire et financière mondiale liée à la pandémie de Covid-19, dont le principal effet sur les activités du Club a été la tenue de l'ensemble des matchs de la saison à huis clos, a également été l'occasion d'illustrer le renouvellement du soutien financier fort de notre actionnaire principal QSI, via notamment des apports en compte courant pour 42,5 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital de 171,5 millions d'euros effectuée le 30 juin 2021.

La reprise de la saison 2021/22 a vu le retour du public dans le Stade, en parallèle de mesures sanitaires maintenues via notamment le déploiement d'un protocole dédié (pass sanitaire pour l'accès au Stade). Malgré cela, à la date d'arrêté des comptes, compte tenu d'une situation sanitaire encore fragile avec notamment l'apparition de variants de la COVID-19, des incertitudes demeurent sur le déroulement de la saison 2021/22 et par voie de conséquence sur les différentes natures de revenus du Club. Néanmoins, au regard des différents scénarios envisagés et compte tenu du soutien renouvelé de son actionnaire QSI, la Direction du Club n'a pas connaissance d'incertitude significative de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

7. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Le Droit Individuel à la formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004. Au 30 juin 2014, la valorisation des droits acquis au titre du DIF s'élevait à 33.036 euros.

Depuis le 1er Janvier 2015 le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au Droit à la Formation (DIF) qui, depuis cette date, a cessé d'exister.

Les heures de DIF acquises au 30 juin 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2021 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentation par virement de poste à poste	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Indemnités de mutation	928 366 629		26 935 547
Concessions, brevets et droits similaires	9 753 396		4 231 840
Avances et acomptes	1 207 818		1 118 266
TOTAL immobilisations incorporelles :	939 327 843	-	32 285 653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	182 939		-
Aménagements terrains	7 235 391		19 826
Installations techniques et outillage industriel	1 504 078		33 301
Installations générales, agencements et divers	13 298 709		226 328
Matériel de transport	197 969		-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 125 789		948 782
Matériel médical	1 498 654		30 708
Immobilisations corporelles en cours	0		
Avances et acomptes	67 555		
TOTAL immobilisations corporelles :	32 111 083	-	1 258 945
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	83 232 026		10 200 010
Créances rattachées à des participations		55 688 977	53 669 670
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 970 107		1 576 751
TOTAL immobilisations financières :	89 202 133	55 688 977	65 446 432
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 641 059	55 688 977	98 991 030

RUBRIQUES	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cessions / mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Indemnités de mutation		143 514 828	811 787 348	
Concessions, brevets et droits similaires			13 985 237	
Avances et acomptes		1 744 341	581 743	
TOTAL immobilisations incorporelles :	-	145 259 169	826 354 327	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			182 939	
Aménagements terrains			7 255 217	
Installations techniques et outillage industriel			1 537 379	
Installations générales, agencements et divers			13 525 037	
Matériel de transport			197 969	
Matériel de bureau, informatique et mobilier			9 074 571	
Matériel médical			1 529 362	
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes		67 103	452	
TOTAL immobilisations corporelles :	0	67 103	33 302 926	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			93 432 036	
Créances rattachées à des participations			109 358 647	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		18 131	7 528 727	
TOTAL immobilisations financières :	0	18 131	210 319 410	-
TOTAL GÉNÉRAL	0	145 344 403	1 069 976 663	-

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Transfert	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Indemnités de mutation	572 675 991	148 697 094	142 948 166		578 424 919
Concessions, brevets et droits similaires	7 283 203	2 035 385			9 318 588
TOTAL immobilisations incorporelles :	579 959 194	150 732 479	142 948 166	-	587 743 507
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	182 939				182 939
Aménagements terrains	7 213 915	14 361			7 228 276
Installations techniques et outillage	1 381 433	33 617			1 415 050
Installations générales, agencements et divers	9 515 697	1 225 926			10 741 623
Matériel de transport	99 923	21 575			121 497
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 318 836	1 032 306			7 351 142
Matériel médical	1 211 352	103 397			1 314 749
TOTAL immobilisations corporelles :	25 924 094	2 431 181	-	-	28 355 275
TOTAL GÉNÉRAL	605 883 288	153 163 660	142 948 166	-	616 098 781

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Indemnités de mutation	144 576 377		4 120 717
Concessions, brevets et droits similaires	2 035 385		
TOTAL immobilisations incorporelles :	146 611 762	-	4 120 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	-
Aménagements terrains	14 361		
Installations techniques et outillage industriel	33 617		
Installations générales, agencements et divers	1 225 926		
Matériel de transport	21 575		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 032 306		
Matériel médical	103 397		
TOTAL immobilisations corporelles :	2 431 181	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	149 042 943	-	4 120 717

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	-	-	-

Provisions pour litiges	3 016 974	1 176 003	1 926 202		2 266 775
Prov. pour garant. données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligat. simil.					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immo.					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres prov. pour risques et charges	3 750 515	60 000	2 305 614		1 504 901
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	6 767 489	1 236 003	4 231 816	-	3 771 676

Prov. sur immobilisations incorporelles	6 594 756		6 594 756		-
Prov. sur immobilisations corporelles					
Prov. sur immo. titres mis en équival.					
Prov. sur immo. titres de participation					
Prov. sur autres immo. financières	34 838 430	10 200 010	-		45 038 440
Provisions sur stocks et en cours	-				-
Provisions sur comptes clients	19 738 341	3 845 417	1 780 853		21 802 905
Autres provisions pour dépréciation	-	3 454 960			3 454 960
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	61 171 527	17 500 387	8 375 609	-	70 296 305

TOTAL GÉNÉRAL	67 939 017	18 736 390	12 607 425	-	74 067 981
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations	109 358 647			109 358 647
Prêts	5 911 890			5 911 890
Autres immobilisations financières	1 616 837		1 616 837	
TOTAL de l'actif immobilisé :	116 887 374	-	1 616 837	115 270 537
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux	22 065 662	22 065 662		
Créances clients	219 104 899	219 104 899		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	-			
Personnel et comptes rattachés	357 593	357 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 283	177 283		
État - Impôts sur les bénéfices	728 354	728 354		
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 798 932	8 798 932		
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-		
Créances sur transferts joueurs	91 405 271	50 147 320	41 257 951	
Groupe et associés	59 325 058	14 108 617	45 216 442	
Débiteurs divers	1 791 845	1 791 845		
TOTAL de l'actif circulant :	403 754 897	317 280 504	86 474 393	-
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 396 794	1 396 794		-
TOTAL GÉNÉRAL	522 039 064	318 677 298	88 091 230	115 270 537

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :	90 000 000		86 250 000	3 750 000
Emprunts et dettes financières divers	1 010	-	1 010	-
Fournisseurs et comptes rattachés	57 501 554	57 501 554		
Personnel et comptes rattachés	52 559 670	52 559 670		
Sécurité sociale et autres organismes	83 257 745	83 257 745		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 154 168	22 154 168		
Obligations cautionnées	-	-		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 977 608	13 977 608		
Dettes sur transferts joueurs	83 384 682	59 687 478	23 697 204	
Dettes sur immobilisations	246 656	246 656		
Groupe et associés (1)	77 743 020	77 743 020		
Autres dettes	11 076 277	11 076 277		
Dettes représentat. de titres empruntés	-	-		
Produits constatés d'avance	91 936 958	91 936 958		
TOTAL GÉNÉRAL	583 839 345	470 141 133	109 948 214	3 750 000

(1) - Dont :

* Compte courant QSI

66 237 850 €

* Compte courant PSG Merchandising

11 503 973 €

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 911 849
Personnel	51 234 117
Dettes fiscales et sociales	20 657 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (transfert)	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	9 932 375
TOTAL	130 735 641

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	109 358 647
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	34 868 951
Personnel	
Organismes Sociaux	177 283
Produits à recevoir sur transferts joueurs	
Etat	
Divers, produits à recevoir	631 109
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	145 035 990

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CCA & PCA

CCA & PCA	CCA	PCA
Charges ou produits d'exploitation	1 396 794	91 936 958
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 396 794	91 936 958

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (*)	8 681 944
Produits sur opérations de cession d'actifs (Mutations de joueurs)	734 309
Reprises de provision conformément à l'avis 2006-12 du CNC du 24/10/2006	
Reprises sur provisions et transferts de charges (**)	8 049 100

TOTAL	17 465 352
--------------	-------------------

(*) les produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent principalement à des compléments de prix perçus en lien avec des cessions de joueurs opérées sur les exercices précédents pour 6 369 K€

(**) Les reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels sont principalement constitués de l'indemnité d'assurance obtenue au titre des pertes d'exploitation encourues dans le contexte Covid-19 pour un montant total de 6 millions d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (*)	12 237 475
Charges exceptionnelles sur opérations de cession d'actifs (VNC des joueurs cédés)	566 663
Charges exceptionnelles diverses	
Dotations aux amortissements conformément à l'avis 2006-12 du CNC du 24/10/2006	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 049 100

TOTAL	14 853 238
--------------	-------------------

(*) Les charges exceptionnelles de l'exercice sont quant à elles principalement composées des indemnités de mutations temporaires versées par le Club au titre des joueurs prêtés sur la saison 2020/21

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Engagements en matière de retraite et prime d'ancienneté (Ce montant correspond aux indemnités conventionnelles actualisées au 30/06/2021 dues aux salariés en CDI dans l'hypothèse ou ils resteraient dans la société jusqu'à l'âge de 65 ans)	2 329 162
Engagements de loyers	21 351 310
Engagements maximum sur les 5 prochaines saisons de 2021/22 à 2025/2026 au titre des primes et bonus collectifs et individuels à verser aux joueurs et au staff (dont ceux conditionnés à la performance du joueur / de l'équipe ou à la présence du joueur dans l'effectif à une date donnée prévue au contrat)	286 550 625
Engagements maximum donnés aux clubs, auprès desquels le PSG a recruté des joueurs	58 272 640
Commissions d'agent conditionnées à la présence du joueur à une date donnée prévue au contrat	58 174 080
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance QSI	6 743 233
TOTAL	433 421 050
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	3 500 000
Engagements maximum donnés par les clubs auxquels le PSG a cédé des joueurs	25 855 263
TOTAL	29 355 263

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
DETTES FUTURES

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Suivi des Déficits	
Déficits restant à imputer au titre de l'exercice précédent	241 655 707
Déficits imputés sur l'exercice	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	213 624 591
Total des déficits restant à reporter	455 280 298

Accroissements	
Reprise de provisions non taxables l'année de leur comptabilisation	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	131 152
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	131 152

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	131 152
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	131 152

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Fin d'exercice 2020/2021	Début d'exercice 2020/2021	Variations	
			Augmentation	Diminution
Capital social versé	511 499 998	340 000 000	171 499 998	
Primes d'émission	34 408 383	34 408 383		
Réserve Légale	34 000 000	34 000 000		
Réserves indisponibles	-			
Report à nouveau	(82 871 154)	42 216 881		125 088 034
Résultat de l'exercice	(225 114 749)	(125 088 034)		100 026 715

TOTAL	271 922 479	325 537 229	171 499 998	225 114 749
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Le capital social est composé de 150 441 176 actions d'une valeur nominale unitaire de 3,40 €. Le 30 juin 2021, le Paris Saint-Germain Football a procédé à une augmentation de capital de 171 499 998 euros par l'émission de 50 441 176 actions d'un nominal de 3,40€. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite par son actionnaire majoritaire, la société Qatar Sport Investment, par compensation de créance.

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CREANCES ET DETTES INTERCOS

Postes du BILAN	PSG Merchandising	SESE	Fondation d'entreprise PSG	Fonds de dotation	PSG Handball	PSG Judo SAS	PSG Training Center
Créances clients et comptes rattachés	10 019 047	474 545		207 238	838 124	18 262	-
Créances financières en compte courant		49 422 099	980		599 990	2 057 693	109 358 647
Compte courant intégration fiscale	1 559 240	928 329					
Débiteur Divers							
Dettes financières en compte courant + intérêts	(11 503 973)				(1 196)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(387 008)	(14 757 965)			(481 336)		
TOTAL	(312 695)	36 067 008	980		955 582	2 075 955	109 358 647

Postes du COMPTE DE RESULTAT	PSG Merchandising	SESE	Fondation d'entreprise PSG	Fonds de dotation	PSG Handball	PSG Judo SAS	PSG Training Center
Produits d'exploitation	5 409 653	454 545	-	-	698 437	15 218	
Produits financiers		57 305				6 952	424 851
Charges financières	(14 549)				(1 196)		
Charges d'exploitation	(643 945)	(12 298 304)	(125 000)	-	(1 115 144)	-	
TOTAL	4 751 159	(11 786 454)	(125 000)		(417 903)	22 170	424 851

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN AU 30 JUIN 2021 (ETP)	Personnel salarié
Dirigeants / mandataires sociaux	7
Cadres	216
Agents de maîtrise	112
Employés	102
Apprentis	26
Contrat de professionnalisation	5
Stagiaires	17

TOTAL	484
--------------	------------

MASSE SALARIALE AU 30/06/2021	Personnel salarié
Salaires et traitements	409 644 026
Charges sociales	107 596 009

TOTAL	517 240 035
--------------	--------------------

La masse salariale est en hausse de 94 751 K€ par rapport au 30 juin 2020

Cette hausse s'explique principalement par des éléments de rémunération de l'équipe masculine dont les primes au titre du Final 8 (décalé sur la saison 2020/21 en raison de la crise sanitaire) et les primes de renouvellement de contrats de joueurs majeurs de l'effectif.

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL
Société Anonyme Sportive Professionnelle au capital de 511.499.998,40 euros
Siège social : 24, rue du Commandant Guilbaud – 75016 Paris
RCS Paris 382 357 721
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES EN DATE DU 15 DECEMBRE 2021**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice social le 30 juin 2021)

L'Assemblée Générale,

statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise des rapports établis par le Conseil d'administration,

approuve la proposition du Conseil d'administration et **décide** d'affecter le résultat de l'exercice de - 225.114.749,82 euros en totalité au compte « report à nouveau »,

constate que, au résultat de cette affectation :

- la « réserve légale » s'élève à 34.000.000,00 euros,
- le compte « report à nouveau » s'élève à – 307.985.903,33 euros,
- les capitaux propres de la Société s'élèvent à 271.922.477,91 euros, pour un capital social de 511.499.998,40 euros,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au cours des trois derniers exercices clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Certifié conforme,

DocuSigned by:

D8A6A78635D7406...

Le Président-Directeur Général
Monsieur Nasser A. AL-KHELAÏFI

Paris Saint-Germain Football

PSG Football

Exercice clos le 30 juin 2021

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Paris Saint-Germain Football PSG Football

Exercice clos le 30 juin 2021

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société PSG Football,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PSG Football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2.1.2 « Actifs joueurs – Test de dépréciation » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives au test de dépréciation des actifs joueurs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans cette note de l'annexe et des informations fournies dans l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 octobre 2021

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Olivier Auberty

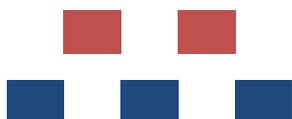
ERNST & YOUNG Audit



Bruno Bizet



FOOTBALL

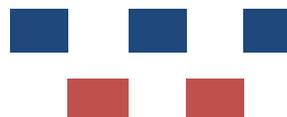


PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

24, rue du Commandant Guilbaud
75016 PARIS
RCS de Paris : 382 357 721

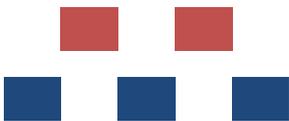
Etats Financiers

au 30/06/2021



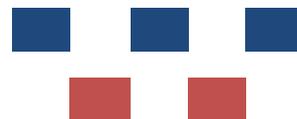


FOOTBALL



BILAN

au 30/06/2021



PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Brut (N)	Amortissements / Dépréciations	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	13 985 237	9 318 588	4 666 649	2 470 193
Fonds commercial				
Indemnités de mutation	811 787 348	578 424 919	233 362 429	349 095 882
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	581 743		581 743	1 207 818
TOTAL immobilisations incorporelles :	826 354 328	587 743 507	238 610 821	352 773 893
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	7 438 156	7 411 215	26 941	21 476
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 537 379	1 415 050	122 329	122 645
Autres immobilisations corporelles	24 326 939	19 529 010	4 797 928	5 975 314
Immobilisations en cours			-	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	452		452	67 555
TOTAL immobilisations corporelles :	33 302 926	28 355 275	4 947 651	6 186 989
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	93 432 035	45 038 440	48 393 595	48 393 596
Créances rattachées à des participations	109 358 647		109 358 647	
Autres titres immobilisés			-	
Prêts	5 911 890		5 911 890	4 354 815
Autres immobilisations financières	1 616 837		1 616 837	1 615 292
TOTAL immobilisations financières :	210 319 408	45 038 440	165 280 968	54 363 703
ACTIF IMMOBILISÉ	1 069 976 663	661 137 222	408 839 441	413 324 585

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	-	-	-	-
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	394 000		394 000	401 716
Créances clients et comptes rattachés	241 170 562	21 802 904	219 367 657	240 466 126
Autres créances	162 584 335	3 454 960	159 129 375	278 674 337
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	404 148 897	25 257 864	378 891 032	519 542 179
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	20 288		20 288	20 288
Disponibilités	86 228 927		86 228 927	63 025 434
Charges constatées d'avance	1 396 794		1 396 794	1 268 652
TOTAL disponibilités et divers :	87 646 009	-	87 646 009	64 314 374
ACTIF CIRCULANT	491 794 906	25 257 864	466 537 041	583 856 552

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

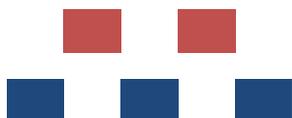
TOTAL GÉNÉRAL	1 561 771 568	686 395 086	875 376 484	997 181 137
----------------------	----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	511 499 998	340 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	34 408 383	34 408 383
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	34 000 000	34 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(82 871 154)	42 216 881
Résultat de l'exercice	(225 114 750)	(125 088 034)
TOTAL situation nette :	271 922 478	325 537 229
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	271 922 478	325 537 229
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	3 771 676	6 767 489
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 771 676	6 767 489
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	77 744 030	214 260 654
TOTAL dettes financières :	167 744 030	214 260 654
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	15 842 983	8 061 097
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 501 554	59 268 535
Dettes fiscales et sociales	171 949 191	109 485 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	83 631 337	144 542 914
Autres dettes	11 076 277	27 227 797
TOTAL dettes diverses :	324 158 358	340 524 817
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	91 936 958	102 029 850
DETTES	599 682 330	664 876 419
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	875 376 484	997 181 137

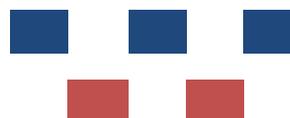


FOOTBALL



COMPTE DE RESULTAT

au 30/06/2021



PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
COMPTE DE RESULTAT

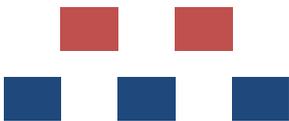
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	518 374 021		518 374 021	492 948 062
Chiffres d'affaires nets	518 374 021	-	518 374 021	492 948 062
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			85 223	67 403
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			26 871 201	24 209 974
Autres produits			19 670 360	24 470 430
PRODUITS D'EXPLOITATION			565 000 807	541 695 869
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			5 712 507	6 630 961
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			91 790 845	100 248 725
TOTAL charges externes :			97 503 351	106 879 686
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			13 118 033	13 525 163
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			409 644 026	342 079 789
Charges sociales			107 596 009	80 408 783
TOTAL charges de personnel :			517 240 035	422 488 571
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 568 903	146 394 864
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 284 136	11 140 246
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 236 003	3 945 390
TOTAL dotations d'exploitation :			155 089 042	161 480 500
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 204 123	6 525 600
CHARGES D'EXPLOITATION			785 154 584	710 899 520
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(220 153 777)	(169 203 651)

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(220 153 777)	(169 203 651)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 295 767	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	493 523	447 741
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	811 274	139 386
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL produits financiers :	2 600 564	587 126
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 200 010	12 857 906
Intérêts et charges assimilées	136 215	39 842
Autres charges financières		
Différences négatives de change	1 453 715	49 120
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL charges financières :	11 789 940	12 946 868
RÉSULTAT FINANCIER	(9 189 376)	(12 359 741)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(229 343 153)	(181 563 393)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 681 944	12 524 336
Produits exceptionnels sur opérations en capital	734 309	44 055 312
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 049 100	4 120 717
TOTAL produits exceptionnels :	17 465 352	60 700 365
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 237 475	724 370
Charges exceptionnelles sur opérations de cession d'actifs	566 663	1 557 731
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 049 100	4 120 717
TOTAL charges exceptionnelles :	14 853 238	6 402 819
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 612 115	54 297 546
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(1 616 289)	(2 177 812)
TOTAL DES PRODUITS	585 066 723	602 983 360
TOTAL DES CHARGES	810 181 473	728 071 394
BÉNÉFICE OU PERTE	(225 114 749)	(125 088 034)

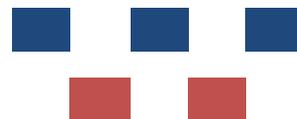


FOOTBALL



ANNEXES

au 30/06/2021





PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL

Société Anonyme Sportive Professionnelle à Conseil d'administration

Au capital de 511.499.998 euros

Siège social : 24, rue du Commandant Guilbaud - 75016 Paris

RCS Paris : 382 357 721

(la « *Société* »)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12 octobre 2021.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan et au compte de résultat de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

- Comme en 2019/20, la saison 2020/21 a été marquée par les impacts de la crise sanitaire (fermeture des stades notamment) conduisant ainsi le Club à recourir à des mesures d'économies de dépenses (chômage partiel, suspensions de contrats, reports de projets, ...) pour compenser les incidences en termes de revenus, notamment ceux liés à la billetterie et aux hospitalités, en forte diminution du fait de la tenue des matchs à huis clos sur l'ensemble de la saison.
- Sur le plan sportif, au cours de la saison 2020/2021, l'équipe professionnelle masculine du Club a obtenu la seconde place du Championnat de France de Ligue 1 se qualifiant ainsi pour la phase de groupe de la Ligue des Champions pour la dixième saison consécutive. L'équipe s'est également illustrée cette saison en remportant les deux seules compétitions nationales restantes : la Coupe de France et le Trophée des Champions.
- Sur la scène européenne, le Club s'est hissé jusqu'en finale de la Ligue des Champions 2019/20 pour la première fois de son histoire où il s'est incliné contre le Bayern Munich lors du Final 8 joué à Lisbonne en août 2020. Au titre de la saison 2020/21, le Club s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des Champions, stade auquel il s'est incliné face à Manchester City.
- L'équipe professionnelle féminine du Club s'est distinguée en décrochant son premier titre en Championnat de France de première division, se qualifiant par la même occasion pour la prochaine Ligue des Champions. L'équipe a également atteint les stades des demi-finales en Ligue des champions. Les compétitions nationales que sont la Coupe de France et Le Trophée des Championnes n'ont pas été à leur terme compte tenu de la crise sanitaire.
- La saison a été marquée par les arrivées de RAFINHA en provenance du FC Barcelone, de Sergio RICO en provenance du FC Seville (levée d'option), de Danilo PEREIRA en provenance de Futebol Clube do Porto (levée d'option), de Moise KEAN en provenance de Everton FC (mutation temporaire), de Alessandro FLORENZI en provenance de l'AS Roma (mutation temporaire), de Alexandre LETELLIER (arrivée libre) et de Georginio WIJNALDUM (arrivée libre au mois de juin 2021).
- Dans le même temps, les joueurs professionnels suivants ont quitté le Club durant l'exercice 2020/2021 : Edinson CAVANI (fin de contrat), Thomas MEUNIER (fin de contrat), Thiago SILVA (fin de contrat), Eric Maxim CHOUPO-MOTING (fin de contrat), Tanguy KOUASSI (fin de contrat), Adil AOUCHICHE (fin de contrat), JESÉ (résiliation de contrat),

Alphonse AREOLA au Fulham FC (mutation temporaire), Marcin BULKA au FC Cartagena, puis Chateauroux (mutation temporaire), Eric Junior DINA-EBIMBE au Dijon Football (mutation temporaire), Garissone INNOCENT au Stade Malherbe Caen Calvados (mutation temporaire), Arnaud KALIMUENDO au Racing Club de Lens (mutation temporaire), Bandiougou FADIGA au Stade Brestois 29 (mutation temporaire) et MBE SOH au Nottingham Forest Football Club (mutation définitive).

- Au cours de l'exercice, le Club a renouvelé les contrats de NEYMAR, Angel DI MARIA, Keylor NAVAS, Juan BERNAT, Julian DRAXLER, Layvin KURZAWA, Marcin BULKA, Arnaud KALIMUENDO et Thimothée PEMBELE.

- Autres faits marquants :
 - Le Paris Saint-Germain Football a procédé en date du 30 juin 2021 à une augmentation de capital de 171 499 998 euros par l'émission de 50 441 176 actions d'un nominal de 3,40€. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite par son actionnaire majoritaire, la société Qatar Sport Investment, par compensation de créance ;

 - Le Club a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») le 24 août 2020 pour un montant total de 90 millions d'euros avec la Société Générale et la BNP Paribas dans le cadre du dispositif mis en place par le gouvernement français afin d'aider les entreprises et les secteurs d'activités sinistrés à passer cette période de crise exceptionnelle.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Continuité d'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Image fidèle ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels notamment l'application du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Actifs joueurs

2.2.1.1. Actifs joueurs – Inscription à l'actif

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2004-07, les indemnités de mutation versées dans le cadre des transferts de joueurs sont comptabilisées, à la date d'homologation du contrat par la Ligue de Football Professionnel, en immobilisations incorporelles et sont amorties sur la durée totale du contrat dans la limite d'une période de cinq ans, y compris lorsque le joueur prolonge son contrat au-delà de cette période.

2.2.1.2. Actifs joueurs – Test de dépréciation

A la date de clôture, la société reconsidère la valorisation de ces actifs en appréciant s'il existe un quelconque indice de perte de valeur. Pour la détermination de la valeur actuelle, il est procédé comme suit :

- Si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- Si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable, c'est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage qui est retenue. Si la valeur vénale ne peut pas être déterminée c'est la valeur d'usage qui est retenue

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à deux niveaux :

- au niveau global de l'équipe considérée comme une unité génératrice de trésorerie (flux nets de trésorerie attendus, rapprochement entre résultats passés et obtenus, ...)
- au niveau du joueur en cas de défaillance individuelle (divers critères sont utilisés dont l'inscription du joueur sur les feuilles de match, le nombre de minutes jouées, les performances, l'état physique du joueur, ...).

2.2.1.3. Actifs joueurs – Compléments de Prix

Les compléments de prix prévus au contrat dépendent dans la plupart des cas de conditions de réalisation d'objectifs. Ces compléments sont reconnus au bilan dans les immobilisations incorporelles lorsque ces conditions sont satisfaites et amortis sur la durée résiduelle du

contrat du joueur dans une limite de 5 ans. Dans le cas contraire, les compléments de prix sont mentionnés en engagements hors bilan.

2.2.1.4. Actifs joueurs – Comptabilisation des mutations temporaires

Dans le cas d'une mutation temporaire d'un joueur, l'indemnité de mutation reçue ou versée au titre du contrat de mutation temporaire est comptabilisée en résultat exceptionnel.

2.2.1.5. Actifs joueurs – Comptabilisation des cessions

Lors de la cession d'un joueur, le résultat de cession, ainsi que les éventuels compléments de prix obtenus postérieurement à la cession, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.2.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient, et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, en moyenne de 3 à 5 ans.

Les droits au bail ne sont pas amortis.

2.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité.

Les durées d'utilité retenues sont :

- Pelouse et aménagements : 3 à 5 ans ;
- Matériel Informatique : 3 ans ;
- Installations : 6 à 12 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau et médical : 5 ans ;
- Travaux de voirie, d'aménagements du centre d'entraînement : 8 ans.

2.2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières au 30 juin 2021 correspondent principalement :

- à la créance rattachée à la participation du Paris Saint Germain Football dans la SNC Training Center pour un montant de 109 358 647 euros, correspondant au

financement par le Club du projet lié au futur centre d'entraînement à Poissy, porté par la SNC et dont la fin des travaux est prévue pour l'été 2023 ;

- aux titres de participation en valeur brute des sociétés la SCI La Factory, le PSG Merchandising S.A.S, la S.E.S.E S.A, la SNC PSG Training center, la SASP PSG Handball, la SAS PSG JUDO, la SAS PSG Group, et l'EURL PSG Omnisports. Au 30 juin 2021, la valeur nette est principalement constituée des titres de la SCI La Factory.

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, lequel n'inclut pas les frais d'acquisition éventuels directement constatés en charges. Un test de perte de valeur est effectué lors de chaque clôture annuelle. Les titres de participation sont estimés à la valeur d'utilité déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent et le cas échéant, i) les éléments actuels tels que la rentabilité de l'entreprise ou la valeur réelle des actifs sous-jacents (basée sur des indications externes) et ii) les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de développement. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable et que cette dépréciation représente une perte à caractère durable. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Le solde est notamment constitué par la participation à l'effort de construction et des dépôts de garantie pour les locaux administratifs, commerciaux et sportifs du PSG ainsi que par des dépôts de garantie pour les logements mis à la disposition de certains joueurs et joueuses du PSG.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement liées aux loyers.

2.5 Produits constatés d'avance

Les ventes d'abonnements relatifs à la saison 2021/2022 encaissés au 30 juin 2021 sont comptabilisées en produits constatés d'avance pour 2.087.923 euros ; des factures d'hospitalités relatives à la nouvelle saison 2021/2022 ont été établies au cours des mois de mai et juin 2021 pour un montant de 24.065.821 euros ; enfin des factures ont été établies

au mois de juin 2021 pour des sponsors pour un montant de 65.552.187 euros conformément aux échéanciers de facturation prévus au contrat. Le montant résiduel des produits constatés d'avance au 30 juin 2021 s'élève à 231.028 euros et constituent divers services facturés en amont de la prestation.

2.6 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC n°2000-06, les risques et charges identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges prud'homaux et fiscaux et s'élèvent au 30 juin 2021 à 3.771.676 euros.

2.7 Opérations en devises

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en euros à leur date de réalisation au cours du jour. Les dettes et créances en devises sont converties à la clôture de l'exercice au cours du jour. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques et charges.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable.

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires reconnu sur l'exercice est ventilé comme suit :

Chiffres d'affaires - K€	2020/2021	2019/2020
Droits audiovisuels	203 438	131 571
Billetterie et abonnements	1 566	47 512
Sponsoring et partenariats	298 541	274 473
Hospitalités	10 643	35 429
Autres revenus	4 186	3 963
Total	518 374	492 948

La hausse du chiffre d'affaires lié aux droits audiovisuels est principalement l'effet du décalage de Final 8 de la Ligue des Champions 2019/20 sur la saison 2020/21, celui-ci ayant eu lieu au mois d'août 2020 à Lisbonne.

2.9.1 Droits d'exploitation audiovisuels

Les droits d'exploitation audiovisuels (Ligue 1, Coupe de France et Ligue des Champions) sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la saison au titre de laquelle ils sont attribués, et à mesure de l'avancement des résultats sportifs ou à la date où le classement est définitivement acquis pour la part des droits relative au classement sportif de la saison.

2.9.2 Billetterie et abonnements

Les produits de billetterie sont rattachés à la saison sportive et sont reconnus lorsque les matches sont disputés. Des avoirs sont comptabilisés lors de l'annulation de matches ou de tenue de matches à huis clos dans le cas où un revenu associé avait été reconnu et une somme encaissée.

2.9.3 Sponsoring

Les produits enregistrés au titre du sponsoring sont déterminés par les modalités prévues aux contrats. En général, les contrats prévoient le versement de revenus par saison sportive, soit du 1^{er} juillet au 30 juin.

2.9.4 Hospitalités

Les produits enregistrés au titre des hospitalités proviennent de la vente des loges (billetterie avec prestations) réalisée auprès des entreprises et des particuliers. Les produits

d'hospitalités sont rattachés à la saison sportive et sont reconnus lorsque les matches sont disputés et les prestations de services effectuées.

2.9.5 Autres revenus

Pour les autres activités du club, la réalisation des prestations ou la livraison des produits déclenche la reconnaissance du chiffre d'affaires.

2.10 Autres produits d'exploitation

Les autres produits pour un montant de 19 670 K€ sont principalement composés de :

- La compensation billetterie accordée par l'Etat au titre des pertes de revenus billetterie sur la période juillet - décembre 2020 pour 5 000 K€
- La vente de contenus médias dans le cadre d'un contrat conclu avec Amazon pour un documentaire réalisé sur le Club pour 5 300 K€
- Les droits à l'image facturés aux filiales Paris Saint-Germain Merchandising et Paris Saint-Germain Handball pour respectivement 3 040 K€ et 500 K€
- Les contrats d'échanges de marchandises conclus avec nos partenaires commerciaux

Les transferts de charges pour un montant de 20.859 K€ correspondent principalement aux transferts de charges sur avantages en nature relatifs aux commissions d'agent payées par le club sur l'exercice en lieu et place du joueur pour 20.312 K€.

Les reprises de provisions d'exploitation pour un montant de 6.012 K€ s'analysent comme suit :

- Reprises de provisions pour risques : 4.231 K€ ;
- Reprises de provisions pour dépréciation de créances clients : 1.781 K€.

2.11 Traitement des honoraires des intermédiaires du sport

Conformément à l'avis du CNC 2004/12, les honoraires des intermédiaires du sport sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice auquel sont rattachées les prestations réalisées. Les commissions d'agents peuvent être liées à des conditions de présence du joueur dans l'effectif à des dates données. Dans ce cas, les commissions sont enregistrées en charges dès lors que ces conditions sont remplies.

Lorsque les conditions ne sont pas encore remplies, ces commissions sont mentionnées dans les engagements hors bilan (« Commissions d'agent conditionnées à la présence du joueur »).

2.12 Endettement

Les dettes financières au 30 juin 2021 correspondent :

- au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) souscrit pour 90 millions d'euros avec la Société Générale et la BNP Paribas avec horizon de remboursement final en août 2026, sans échéance prévue sur la saison 2021/2022 ;
- au montant du compte courant avec l'actionnaire majoritaire QSI, qui assure le financement ultime des activités de sa filiale. Outre les apports réalisés sur l'exercice (42,5 millions d'euros apportés sur l'exercice 2020/21, contre 50 millions d'euros sur l'exercice 2019/20), une augmentation de capital en compensation du compte courant a été réalisée le 30 juin 2021 pour 171 499 998 euros ;
- au compte courant avec le PSG Merchandising relatif à des avances et remontées ponctuelles de trésorerie.

3. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} juillet 2011, PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL S.A.S.P est tête de groupe d'une intégration fiscale qui comprend, au 30 juin 2020 la société PSG Merchandising SAS, la société S.E.S.E, la SASP PSG Handball, la SAS Paris Saint-Germain Judo, la SARL Paris Saint-Germain Omnisports et la SASU Paris Saint-Germain Group.

Toutes les filiales sont détenues à plus de 95%.

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée, les économies ou compléments d'impôt sur les sociétés sont conservés par la société mère et sont constatés en produit ou en charge.

Le taux d'imposition applicable au PSG est de 28%

Au 30 juin 2021, le produit d'intégration fiscale est de 951.326 €.

4. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Non applicable.

5. FILALES ET PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à l'exercice (7) affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des capitaux propres par la société (7)	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
a. Filiales françaises											
Paris Saint-Germain Handball SASP	388 800 302	9 788 419 €	100	41 738 442 €	0 €	2 803 384 €		3 329 441 €	-9 240 461 €		
82 av. Georges Lafont 75016 Paris - France		-2 129 610 €	100	3 299 998 €	0 €	2 057 693 €		0 €	-1 403 837 €		
Paris Saint-Germain Judo SAS	840 569 990	11 883 443 €	100	54 496 €	54 496 €	0 €		24 518 988 €	2 327 737 €		
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France	451 680 458	6 004 902 €	100	1 €	1 €	50 254 232 €		12 806 678 €	756 281 €		
PSG Merchandising SAS	379 538 440	-4 265 031 €	100	36 999 €	36 999 €	109 358 647 €		5 962 €	-1 303 297 €		
24 rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris - France	821 769 740	-4 604 €	100	1 000 €	1 000 €	5 000 €		0 €	-1 834 €		
Société d'Exploitation Sports et Evénements	840 527 105	-26 €	0	1 000 €	1 000 €	1 000 €		0 €	0 €		
24 rue du Commandant Guilbaud 75016 Paris - France	840 535 439										
PSG Training Center SNC											
PSG Group SAS											
PSG Omnisports EURL											
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France											
b. Filiales étrangères											
PSG Football Asia Pacific Private Ltd	\$51	\$5 -4 122 789	100	\$1	\$1	3 454 960 €		\$5 0	\$5 -1 377 337		
80 rue Pasir Panjang #15-81/82 Mapletree Business City - Singapour 117372			100								
PSG Saint-Germain Football (Shanghai) Ltd 2203C, 22F Kerry Centre Tower III, No1228 Yan An Mid Road, Jing'an, Shanghai, 2040 - China	40 000 €		100								
PSG Football Americas Inc.	\$1 000		100								
c/o Frankfurt Kurmit Klean&Seiz-P.C 468 Madison Avenue 10th Floor, New York, NY 10022											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SCI La Factory	784 308 197	22 319 785 €	39	48 300 000 €	48 300 000 €			9 172 748 €	3 755 752 €		Clôture au 31 décembre 2020
53 av. Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt - France											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification nationale (numéro SIREN)

(2) Pour chaque filiale et entité, indiquer le pourcentage détenu par la société mère à la clôture de l'exercice. Le groupe la société mère à la clôture de l'exercice, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation applicable dans ce pays, les comptes consolidés de la filiale ou de l'entité, le siège social (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS POST CLÔTURE

Les principaux mouvements de joueurs intervenus lors du mercato d'été 2021 sont les suivants :

Arrivée suite à la fin de son contrat de :

- **MESSI Lionel** ;
- **RAMOS Sergio** ;
- **DONNARUMMA Gianluigi**.

Arrivée dans le cadre d'une mutation définitive de :

- **HAKIMI Achraf** en provenance de l'Inter Milan ;

Arrivée dans le cadre d'une mutation temporaire de :

- **MENDES Nuno** en provenance du Sporting CP ;

Départ en fin de contrat de :

- **FLORENZI Alessandro** (retour de prêt) ;
- **KEAN Moise** (retour de prêt) ;
- **RUIZ Kays**.

Départ dans le cadre d'une mutation définitive de :

- **BAKKER Mitchel** au Bayer Leverkusen.

Départ dans le cadre d'une mutation temporaire de :

- **BULKA Marcin** à l'OGC Nice ;
- **AREOLA Alphonse** au West Ham United FC ;
- **INNOCENT Garissone** au Vannes Olympique Club ;
- **SARABIA Pablo** au Sporting CP ;
- **BALDE Thierno** au Le Havre Athletic Club ;
- **NAGERA Kenny** au Sporting Club de Bastia ;
- **PEMBELE Thimothée** aux Girondins de Bordeaux.

L'exercice 2020/21, toujours marqué par la crise sanitaire et financière mondiale liée à la pandémie de Covid-19, dont le principal effet sur les activités du Club a été la tenue de l'ensemble des matchs de la saison à huis clos, a également été l'occasion d'illustrer le renouvellement du soutien financier fort de notre actionnaire principal QSI, via notamment des apports en compte courant pour 42,5 millions d'euros ainsi que l'augmentation de capital de 171,5 millions d'euros effectuée le 30 juin 2021.

La reprise de la saison 2021/22 a vu le retour du public dans le Stade, en parallèle de mesures sanitaires maintenues via notamment le déploiement d'un protocole dédié (pass sanitaire pour l'accès au Stade). Malgré cela, à la date d'arrêté des comptes, compte tenu d'une situation sanitaire encore fragile avec notamment l'apparition de variants de la COVID-19, des incertitudes demeurent sur le déroulement de la saison 2021/22 et par voie de conséquence sur les différentes natures de revenus du Club. Néanmoins, au regard des différents scénarios envisagés et compte tenu du soutien renouvelé de son actionnaire QSI, la Direction du Club n'a pas connaissance d'incertitude significative de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

7. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Le Droit Individuel à la formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004. Au 30 juin 2014, la valorisation des droits acquis au titre du DIF s'élevait à 33.036 euros.

Depuis le 1er Janvier 2015 le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au Droit à la Formation (DIF) qui, depuis cette date, a cessé d'exister.

Les heures de DIF acquises au 30 juin 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2021 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentation par virement de poste à poste	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Indemnités de mutation	928 366 629		26 935 547
Concessions, brevets et droits similaires	9 753 396		4 231 840
Avances et acomptes	1 207 818		1 118 266
TOTAL immobilisations incorporelles :	939 327 843	-	32 285 653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	182 939		-
Aménagements terrains	7 235 391		19 826
Installations techniques et outillage industriel	1 504 078		33 301
Installations générales, agencements et divers	13 298 709		226 328
Matériel de transport	197 969		-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 125 789		948 782
Matériel médical	1 498 654		30 708
Immobilisations corporelles en cours	0		
Avances et acomptes	67 555		
TOTAL immobilisations corporelles :	32 111 083	-	1 258 945
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	83 232 026		10 200 010
Créances rattachées à des participations		55 688 977	53 669 670
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 970 107		1 576 751
TOTAL immobilisations financières :	89 202 133	55 688 977	65 446 432
TOTAL GÉNÉRAL	1 060 641 059	55 688 977	98 991 030

RUBRIQUES	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cessions / mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Indemnités de mutation		143 514 828	811 787 348	
Concessions, brevets et droits similaires			13 985 237	
Avances et acomptes		1 744 341	581 743	
TOTAL immobilisations incorporelles :	-	145 259 169	826 354 327	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			182 939	
Aménagements terrains			7 255 217	
Installations techniques et outillage industriel			1 537 379	
Installations générales, agencements et divers			13 525 037	
Matériel de transport			197 969	
Matériel de bureau, informatique et mobilier			9 074 571	
Matériel médical			1 529 362	
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes		67 103	452	
TOTAL immobilisations corporelles :	0	67 103	33 302 926	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			93 432 036	
Créances rattachées à des participations			109 358 647	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		18 131	7 528 727	
TOTAL immobilisations financières :	0	18 131	210 319 410	-
TOTAL GÉNÉRAL	0	145 344 403	1 069 976 663	-

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Transfert	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Indemnités de mutation	572 675 991	148 697 094	142 948 166		578 424 919
Concessions, brevets et droits similaires	7 283 203	2 035 385			9 318 588
TOTAL immobilisations incorporelles :	579 959 194	150 732 479	142 948 166	-	587 743 507
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	182 939				182 939
Aménagements terrains	7 213 915	14 361			7 228 276
Installations techniques et outillage	1 381 433	33 617			1 415 050
Installations générales, agencements et divers	9 515 697	1 225 926			10 741 623
Matériel de transport	99 923	21 575			121 497
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 318 836	1 032 306			7 351 142
Matériel médical	1 211 352	103 397			1 314 749
TOTAL immobilisations corporelles :	25 924 094	2 431 181	-	-	28 355 275
TOTAL GÉNÉRAL	605 883 288	153 163 660	142 948 166	-	616 098 781

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Indemnités de mutation	144 576 377		4 120 717
Concessions, brevets et droits similaires	2 035 385		
TOTAL immobilisations incorporelles :	146 611 762	-	4 120 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	-
Aménagements terrains	14 361		
Installations techniques et outillage industriel	33 617		
Installations générales, agencements et divers	1 225 926		
Matériel de transport	21 575		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 032 306		
Matériel médical	103 397		
TOTAL immobilisations corporelles :	2 431 181	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	149 042 943	-	4 120 717

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	-	-	-

Provisions pour litiges	3 016 974	1 176 003	1 926 202		2 266 775
Prov. pour garant. données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligat. simil.					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immo.					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres prov. pour risques et charges	3 750 515	60 000	2 305 614		1 504 901
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	6 767 489	1 236 003	4 231 816	-	3 771 676

Prov. sur immobilisations incorporelles	6 594 756		6 594 756		-
Prov. sur immobilisations corporelles					
Prov. sur immo. titres mis en équival.					
Prov. sur immo. titres de participation					
Prov. sur autres immo. financières	34 838 430	10 200 010	-		45 038 440
Provisions sur stocks et en cours	-				-
Provisions sur comptes clients	19 738 341	3 845 417	1 780 853		21 802 905
Autres provisions pour dépréciation	-	3 454 960			3 454 960
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	61 171 527	17 500 387	8 375 609	-	70 296 305

TOTAL GÉNÉRAL	67 939 017	18 736 390	12 607 425	-	74 067 981
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

CREANCES ET DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations	109 358 647			109 358 647
Prêts	5 911 890			5 911 890
Autres immobilisations financières	1 616 837		1 616 837	
TOTAL de l'actif immobilisé :	116 887 374	-	1 616 837	115 270 537
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux	22 065 662	22 065 662		
Créances clients	219 104 899	219 104 899		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	-			
Personnel et comptes rattachés	357 593	357 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 283	177 283		
État - Impôts sur les bénéfices	728 354	728 354		
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 798 932	8 798 932		
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-		
Créances sur transferts joueurs	91 405 271	50 147 320	41 257 951	
Groupe et associés	59 325 058	14 108 617	45 216 442	
Débiteurs divers	1 791 845	1 791 845		
TOTAL de l'actif circulant :	403 754 897	317 280 504	86 474 393	-
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 396 794	1 396 794		-
TOTAL GÉNÉRAL	522 039 064	318 677 298	88 091 230	115 270 537

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :	90 000 000		86 250 000	3 750 000
Emprunts et dettes financières divers	1 010	-	1 010	-
Fournisseurs et comptes rattachés	57 501 554	57 501 554		
Personnel et comptes rattachés	52 559 670	52 559 670		
Sécurité sociale et autres organismes	83 257 745	83 257 745		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 154 168	22 154 168		
Obligations cautionnées	-	-		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 977 608	13 977 608		
Dettes sur transferts joueurs	83 384 682	59 687 478	23 697 204	
Dettes sur immobilisations	246 656	246 656		
Groupe et associés (1)	77 743 020	77 743 020		
Autres dettes	11 076 277	11 076 277		
Dettes représentat. de titres empruntés	-	-		
Produits constatés d'avance	91 936 958	91 936 958		
TOTAL GÉNÉRAL	583 839 345	470 141 133	109 948 214	3 750 000

(1) - Dont :

* Compte courant QSI 66 237 850 €

* Compte courant PSG Merchandising 11 503 973 €

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 911 849
Personnel	51 234 117
Dettes fiscales et sociales	20 657 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (transfert)	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	9 932 375
TOTAL	130 735 641

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	109 358 647
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	34 868 951
Personnel	
Organismes Sociaux	177 283
Produits à recevoir sur transferts joueurs	
Etat	
Divers, produits à recevoir	631 109
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	145 035 990

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CCA & PCA

CCA & PCA	CCA	PCA
Charges ou produits d'exploitation	1 396 794	91 936 958
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 396 794	91 936 958

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (*)	8 681 944
Produits sur opérations de cession d'actifs (Mutations de joueurs)	734 309
Reprises de provision conformément à l'avis 2006-12 du CNC du 24/10/2006	
Reprises sur provisions et transferts de charges (**)	8 049 100

TOTAL	17 465 352
--------------	-------------------

(*) les produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent principalement à des compléments de prix perçus en lien avec des cessions de joueurs opérées sur les exercices précédents pour 6 369 K€

(**) Les reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels sont principalement constitués de l'indemnité d'assurance obtenue au titre des pertes d'exploitation encourues dans le contexte Covid-19 pour un montant total de 6 millions d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (*)	12 237 475
Charges exceptionnelles sur opérations de cession d'actifs (VNC des joueurs cédés)	566 663
Charges exceptionnelles diverses	
Dotations aux amortissements conformément à l'avis 2006-12 du CNC du 24/10/2006	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 049 100

TOTAL	14 853 238
--------------	-------------------

(*) Les charges exceptionnelles de l'exercice sont quant à elles principalement composées des indemnités de mutations temporaires versées par le Club au titre des joueurs prêtés sur la saison 2020/21

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Engagements en matière de retraite et prime d'ancienneté (Ce montant correspond aux indemnités conventionnelles actualisées au 30/06/2021 dues aux salariés en CDI dans l'hypothèse ou ils resteraient dans la société jusqu'à l'âge de 65 ans)	2 329 162
Engagements de loyers	21 351 310
Engagements maximum sur les 5 prochaines saisons de 2021/22 à 2025/2026 au titre des primes et bonus collectifs et individuels à verser aux joueurs et au staff (dont ceux conditionnés à la performance du joueur / de l'équipe ou à la présence du joueur dans l'effectif à une date donnée prévue au contrat)	286 550 625
Engagements maximum donnés aux clubs, auprès desquels le PSG a recruté des joueurs	58 272 640
Commissions d'agent conditionnées à la présence du joueur à une date donnée prévue au contrat	58 174 080
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance QSI	6 743 233
TOTAL	433 421 050
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	3 500 000
Engagements maximum donnés par les clubs auxquels le PSG a cédé des joueurs	25 855 263
TOTAL	29 355 263

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
DETTES FUTURES

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Suivi des Déficits	
Déficits restant à imputer au titre de l'exercice précédent	241 655 707
Déficits imputés sur l'exercice	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	213 624 591
Total des déficits restant à reporter	455 280 298

Accroissements	
Reprise de provisions non taxables l'année de leur comptabilisation	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	131 152

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	131 152
---------------------------------	----------------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	131 152

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	131 152
------------------------------	----------------

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Fin d'exercice 2020/2021	Début d'exercice 2020/2021	Variations	
			Augmentation	Diminution
Capital social versé	511 499 998	340 000 000	171 499 998	
Primes d'émission	34 408 383	34 408 383		
Réserve Légale	34 000 000	34 000 000		
Réserves indisponibles	-			
Report à nouveau	(82 871 154)	42 216 881		125 088 034
Résultat de l'exercice	(225 114 749)	(125 088 034)		100 026 715

TOTAL	271 922 479	325 537 229	171 499 998	225 114 749
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Le capital social est composé de 150 441 176 actions d'une valeur nominale unitaire de 3,40 €. Le 30 juin 2021, le Paris Saint-Germain Football a procédé à une augmentation de capital de 171 499 998 euros par l'émission de 50 441 176 actions d'un nominal de 3,40€. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite par son actionnaire majoritaire, la société Qatar Sport Investment, par compensation de créance.

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
CREANCES ET DETTES INTERCOS

Postes du BILAN	PSG Merchandising	SESE	Fondation d'entreprise PSG	Fonds de dotation	PSG Handball	PSG Judo SAS	PSG Training Center
Créances clients et comptes rattachés	10 019 047	474 545		207 238	838 124	18 262	-
Créances financières en compte courant		49 422 099	980		599 990	2 057 693	109 358 647
Compte courant intégration fiscale	1 559 240	928 329					
Débiteur Divers							
Dettes financières en compte courant + intérêts	(11 503 973)				(1 196)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(387 008)	(14 757 965)			(481 336)		
TOTAL	(312 695)	36 067 008	980		955 582	2 075 955	109 358 647

Postes du COMPTE DE RESULTAT	PSG Merchandising	SESE	Fondation d'entreprise PSG	Fonds de dotation	PSG Handball	PSG Judo SAS	PSG Training Center
Produits d'exploitation	5 409 653	454 545	-	-	698 437	15 218	
Produits financiers		57 305				6 952	424 851
Charges financières	(14 549)				(1 196)		
Charges d'exploitation	(643 945)	(12 298 304)	(125 000)	-	(1 115 144)	-	
TOTAL	4 751 159	(11 786 454)	(125 000)		(417 903)	22 170	424 851

PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB S.A.S.P.
EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN AU 30 JUIN 2021 (ETP)	Personnel salarié
Dirigeants / mandataires sociaux	7
Cadres	216
Agents de maîtrise	112
Employés	102
Apprentis	26
Contrat de professionnalisation	5
Stagiaires	17

TOTAL	484
--------------	------------

MASSE SALARIALE AU 30/06/2021	Personnel salarié
Salaires et traitements	409 644 026
Charges sociales	107 596 009

TOTAL	517 240 035
--------------	--------------------

La masse salariale est en hausse de 94 751 K€ par rapport au 30 juin 2020

Cette hausse s'explique principalement par des éléments de rémunération de l'équipe masculine dont les primes au titre du Final 8 (décalé sur la saison 2020/21 en raison de la crise sanitaire) et les primes de renouvellement de contrats de joueurs majeurs de l'effectif.